

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	26
Représentés	12
Absents	5

Votes	
Pour	38
Contre	/
Abstention	/

Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission au
contrôle de légalité de la
Préfecture de Créteil le

..... 15 FEV. 2023

de la publication le

..... 15 FEV. 2023

Conseil Municipal

Séance du Mercredi 8 février 2023

Le huit février deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 1^{er} février 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Étaient présents :

M. Mmes. : PANETTA Tonino, ID ELOUALI Ali, OSTERMEYER Sushma, COELHO Vasco, BRULANT Marina, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, LAJILI Yamina, HACHE Bénédicte, FONDENEIGE Matthias, FONTAINE Sabrina, SAYADI Walid, GAULIER Danièle, THIAM Moustapha, SASU Hancès, GARROUT Karim, COHEN Rachel, DIMNET Jocelyne, LORES Monique, BANCE Stéphane, CHALBI Yacin, BOURVEN Julien, DESROCHES Damien, , AOUMMIS Hassan, FOURNIAUD Martine, , GUILLAUD BATAILLE Fabien

Étaient représenté-e-s :

M. MARQUES Henrique	mandat à M. COELHO Vasco
M. CHIRANE El arbi	mandat à M. FONDENEIGE Matthias
Mme FADLI Hafida	mandat à M. CHALBI Yacin
M. OMRANE Alain	mandat à M. ID ELOUALI Ali
Mme BEZACE Mathilde	mandat à Mme HACHE Bénédicte
M. BOLLE DALLIAH Kristian	mandat à M. BANCE Stéphane
Mme LANTERNIER Lucie	mandat à FRANCISOT Amandine
Mme OZCAN Canan	mandat à LAJILI Yamina
Mme FOURNIER Laura	mandat à Mme GAULIER Danièle
Mme DESPRES Catherine	mandat à M. GUILLAUD BATAILLE Fabien
M. BALIAS Thierry	mandat à Mme FOURNIAUD Martine
M. ESSONE MENGUE Terence	mandat à M. AOUMMIS Hassan

Étaient absents : M. Mme HABI Hacène, MARTIN Mélisande, BENKAHLA Malika, HUTIN Sébastien, LEMOINE Nathalie.

Secrétaire de séance : M Damien DESROCHES

OBJET

**Vœu présenté au nom de l'ensemble des élu(e)s du conseil municipal
Pour un service de transport en commun égalitaire : OUI au
prolongement de la ligne 185 !**

Vœu présenté au nom de l'ensemble des élu(e)s du conseil municipal,

Pour un service de transport en commun égalitaire :

OUI au prolongement de la ligne 185 !

Considérant que le droit à la mobilité doit satisfaire les besoins des citoyens en matière de déplacement ;

Considérant que la mission du service public est rendre effectif le droit qu'a toute personne de se déplacer et la liberté d'en choisir les moyens,

Considérant le rôle des transports collectifs dans les alternatives écologiques que le service public doit proposer aux citoyens, en réponse au dérèglement climatique et à la crise énergétique ;

Considérant la mission d'Ile-de-France Mobilités est de favoriser les solutions de déplacement les plus vertueuses écologiquement ;

Considérant que l'ensemble de nos concitoyen-ne-s doivent bénéficier d'une égalité de traitement en matière de service public lié au transport ;

Considérant que le quartier de la Prairie de la Ville de Choisy-le-Roi souffre de ruptures urbaines qui l'isole ;

Considérant qu'aucun mode de transport en commun ne dessert ce quartier, ce qui aggrave son enclavement ;

Considérant que les habitants de La Prairie depuis des années, expriment via leur collectif le rejet de cette mise à l'écart ;

Considérant qu'il n'est pas possible que nos concitoyen-ne-s ne soient traités qu'en citoyen-ne-s de seconde zone alors même que leur quartier est séparé de notre cœur de ville d'environ 2km ;

Considérant que le quartier compte de manière non exhaustive, un centre de loisirs, nos services techniques municipaux, un jardin partagé, un stade multisports ;

Considérant que par le passé et jusqu'en 2015, la ligne du bus 185 s'arrêtait Rue Edouard Branly, que ses installations subsistent aujourd'hui encore sans être utilisées. Alors même que le collectif des habitants a notifié dès 2016 à la Région via une pétition de plus de 150 signatures, son opposition à cet abandon imposé ;

Considérant que nous ne pouvons croire que seuls les intérêts économiques, gouvernent en matière de transport et de développements des mobilités ;

Considérant que depuis 2020, nos incessantes sollicitations auprès des instances régionales comme IDFM ou la RATP, sont restées lettres mortes ;

Le conseil municipal, réuni en séance plénière du 8 février 2023 ;

- **Affirme** son opposition au traitement inégalitaire de nos concitoyen-ne-s par les services régionaux ;
- **Demande** à IDF-Mobilités de saisir la RATP afin de procéder à la réouverture de l'arrêt de bus Rue Edouard Branly par la prolongation de la ligne 185 sous la forme d'une boucle autour de l'usine des eaux de la commune de Choisy-le-Roi.

Fait et délibéré en séance du 8 février 2023



Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi